

## Communauté de communes Puisaye Nivernaise

Mairie

Le Bourg

58 310 DAMPIERRE SOUS BOUHY

☎ 03.86.26.41.00

Fax 03.86.26.48.55

*Présidente : Pascale DE MAURAIGE*

*Agent de développement : Frédéric LAJEUNESSE*

Une communauté de communes a pour compétences l'aménagement de l'espace. Dans le cadre d'une zone rurale, cela consiste notamment à s'assurer que l'ensemble des infrastructures liées à la vie quotidienne de ses habitants soit présent pour garantir le maintien d'un bassin de vie. A cet égard, la présence de soins médicaux et paramédicaux permet de maintenir une certaine qualité de vie et la proximité des services.

<http://www.tourisme.fr/office-de-tourisme/saint-amand-en-puisaye.htm>

## Agence Régionale de Santé de Bourgogne —Place des Savoirs

21 065 DIJON Cédex

☎ 03.80.78.80.16

Fax 03.80.74.16.67

Le conseil scientifique de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie préconise la création de cabinets multidisciplinaires de proximité pour répondre à la permanence des soins. L'URCAM propose des moyens financiers pour aider à conserver l'offre des soins en milieu rural. Au moyen du fond d'aide de la qualité des soins en ville (F.A.Q.S.V), l'URCAM soutient financièrement les actions visant à améliorer la coordination et la continuité des soins, la mise en place de réseaux de soins.

## Mutualité Sociale Agricole de la Nièvre

Place du Champ de Foire

58 000 NEVERS

☎ 03.86.93.50.00

Impliquée depuis longtemps dans le maintien à domicile en milieu rural, la Mutualité Sociale Agricole a assisté la Communauté de Communes pour l'investissement en faveur d'une Maison de Santé en Puisaye.